

méthodes algorithmiques d'aide à l'investigation criminelle



Dr Daniel Camara
Centre d'Intelligence Artificielle
Pôle Judiciaire de la Gendarmerie Nationale

Conférence publique de l'Ecole des sciences criminelles

12 mai 2022, 16h15–17h15, Bâtiment Génopode (Auditoire C)

UNIL | Université de Lausanne

Résumé

L'augmentation des informations disponibles a un impact sur tous les aspects de la société, et les processus d'enquête criminelle ne font pas exception. L'accès aux technologies récentes et la numérisation systématique de la vie quotidienne influencent différents aspects du processus d'enquête. Ces phénomènes ont largement augmenté la quantité d'informations disponibles pour les enquêtes. Il en résulte un ensemble de nouvelles possibilités d'analyse et de corrélation des données, auxquelles les enquêteurs n'avaient jamais pensé auparavant. Aujourd'hui, les autorités de poursuite pénale peuvent avoir accès à un large éventail d'informations qui leur permettent de réaliser des analyses plus précises et plus fines des activités criminelles. Cependant, cette augmentation d'information représente un défi. Une enquête ordinaire peut produire plus d'éléments d'investigation qu'un enquêteur ne serait capable de traiter manuellement dans une vie. Il y a quelques années, la difficulté était de trouver des traces pouvant faire avancer l'enquête. Aujourd'hui, les enquêteurs sont submergés par le volume de traces et ont besoin d'aide pour filtrer ce qui pourrait être pertinent et utile. Le fait qu'une partie importante des informations disponibles soient des données non structurées limite l'utilisation des technologies traditionnellement appliquées.

Lors de cette conférence, nous discuterons des défis et des opportunités que représente l'augmentation de la quantité de données numériques pour les autorités de police judiciaire. Nous présenterons comment des technologies, telles que l'analyse de séries temporelles et l'apprentissage profond, peuvent être utilisées pour aider les enquêteurs dans leurs activités. Nous vivons une époque passionnante : de nouvelles méthodes et technologies sont en cours de développement, d'autres doivent encore être développées pour permettre de structurer les informations disponibles et de retrouver les relations cachées parmi le volume de données.

A propos du conférencier

Le Dr Daniel Camara est responsable du Centre d'Intelligence Artificielle du Pôle Judiciaire de la Gendarmerie Nationale Française. Il travaille dans le développement d'outils et de méthodes pour aider les forces de l'ordre à traiter leurs données, à mieux comprendre la criminalité et à améliorer leur efficacité dans le processus d'investigation. Il est le responsable scientifique du projet de recherche H2020 INSPECTr et est co-président du groupe d'Europol qui s'occupe de la transcription et du traitement automatique du langage naturel. Ses principaux intérêts de recherche sont liés à l'utilisation de méthodes d'intelligence artificielle pour traiter les données en général et, plus spécifiquement, les données d'intérêt criminel.

Le Dr Camara a précédemment travaillé comme chercheur à l'INRIA, EURECOM et Telecom ParisTech. Il est titulaire de deux doctorats, l'un en informatique de l'Université Fédérale de Minas Gerais, au Brésil, et l'autre en télécommunications de Telecom ParisTech. Il est également titulaire d'une habilitation à diriger des recherches de Sorbonne Université.